



Préparer la fin de mon contrat aidé

Pour qui ?

Je suis déjà salarié en contrat aidé
(Parcours Emploi Compétences : PEC)



1

Ce que je vais trouver dans cette action

- Réfléchir au métier que je veux faire après la fin de mon contrat
- Trouver la formation qu'il me faut
- Être aidé dans mes démarches emploi ou formation

2

Comment ça marche ?

- Je suis aidé et conseillé individuellement par un professionnel
- Je participe à des ateliers en petits groupes
- Je fais le point sur mes progrès et mes recherches

3

Qu'est-ce que je dois faire si je participe à l'action ?

- Je dois respecter mon contrat de travail
- Je dois accepter de faire des formations pour améliorer mes compétences,
- Je dois accepter d'être conseillé et accompagné par le professionnel (rendez-vous pendant et sur le lieu de travail)
- je dois prévenir si je ne peux pas venir, et fournir un justificatif

4

Où ?

- Partout dans la Somme. Les rendez vous sont proposés sur mon lieu de travail.

Cette action est gratuite. Le département la prend en charge.
Je peux avoir des solutions de transport si c'est loin de chez moi
Si je veux participer à l'action, j'en parle à mon référent.